



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 80411

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet fait observer à M. le Premier ministre que de nombreux Français ont été surpris de constater le manque d'enthousiasme du Gouvernement à célébrer le bicentenaire de l'un des plus grands événements de l'histoire de France, la victoire de Napoléon 1er à Austerlitz. Cette réserve contraste avec la commémoration de la bataille navale de Trafalgar par le Gouvernement britannique, à laquelle la France a envoyé le porte-avions Charles de Gaulle, fleuron de sa flotte. Il demande les raisons qui ont conduit le Gouvernement à prendre de telles décisions qui semblent contraires au besoin de repères historiques des jeunes générations. S'il s'agissait de reconsidérer le rôle tenu par Napoléon 1er dans l'histoire de notre pays, il demande si le Gouvernement envisage de déplacer sa sépulture du dôme des Invalides à Paris, ce que, personnellement, il déplorerait. - Question transmise à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient tout d'abord à préciser à l'honorable parlementaire que la participation de la France à la plus importante revue navale jamais organisée en Grande-Bretagne à l'occasion de la commémoration de la bataille de Trafalgar s'est inscrite à la fois dans la perspective de donner une véritable dimension maritime à l'Europe de la défense et dans le cadre de la haute qualité des relations internationales qu'entretiennent la France et le Royaume-Uni. Il rappelle, s'agissant de la bataille d'Austerlitz, que, tous les 2 décembre, cette victoire de l'art militaire français, page emblématique de son histoire, est commémorée par de nombreux mouvements associatifs. En cette année du bicentenaire de cette bataille, au cours de laquelle les commémorations ont été particulièrement marquées, il est de la responsabilité des femmes et des hommes politiques français, d'encourager le rassemblement de leurs compatriotes et d'assurer la pérennité de la cohésion nationale. L'histoire de la France doit en être le ferment. Ainsi, le musée de l'armée a organisé, du 30 novembre au 2 décembre 2005, un colloque international autour du thème « Austerlitz : Napoléon au coeur de l'Europe », qui a réuni 24 intervenants français et étrangers. Cette manifestation a clôturé une réflexion de deux ans sur Austerlitz, conduite auparavant sous forme de colloques internationaux à Moscou, Vienne et Naples. Les conséquences politiques de cette bataille, notamment la disparition du saint-empire romain germanique et la création de la confédération du Rhin, ont été au centre des débats. Un cycle musical de concerts faisant écho au colloque a également été programmé. Le 1er décembre notamment, un concert a été donné dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides par l'orchestre symphonique de la garde républicaine. Par ailleurs, du 15 novembre au 31 décembre 2005, le musée de l'armée s'est associé à une exposition organisée par la joaillerie Chaumet, place Vendôme. Une vingtaine d'armes de luxe de la période du Consulat à l'Empire, ainsi que l'épée portée par Napoléon à la bataille d'Austerlitz, ont été présentées au public. Cette exposition s'inscrivait dans le cadre des manifestations devant se dérouler place Vendôme avec, notamment, une prise d'armes effectuée au pied de la colonne par le 2e bataillon de Saint-Cyr, présidée par le garde des sceaux, ministre de la justice. En outre, à Coëtquidan, les élèves officiers de Saint-Cyr ont organisé la traditionnelle reconstitution des différentes phases des combats sur le plateau de Pratzen. Le public a eu la possibilité d'assister à cette manifestation sur invitation. Dans les différentes garnisons, et conformément à la tradition, les

Saint-Cyriens se sont réunis pour fêter l'anniversaire d'Austerlitz. Enfin, la ministre de la défense a participé, le 2 décembre dernier, aux cérémonies commémoratives du bicentenaire de la bataille d'Austerlitz, sur le lieu historique même, en République tchèque, en présence d'une délégation d'élèves officiers de Saint-Cyr et de nombreuses associations françaises. Elle a ainsi marqué l'attachement du gouvernement français à l'un des plus hauts faits d'armes de l'épopée napoléonienne, rendu hommage aux soldats de la Grande Armée et, in situ, célébré comme il se devait l'une des plus belles victoires de l'armée française.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80411

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11397

Réponse publiée le : 14 mars 2006, page 2757